

VOUS NE TROUVEZ PAS DE RÉPONSES À VOS QUESTIONS ? Envoyez-les à **Avis d'expert, Femmes d'Aujourd'hui, rue de la Fusée 50, 1130 Bruxelles** ou sur femmesdaujourd'hui.be/expert.

Mon fils zézaie,

à quel âge cela devient-il préoccupant?

LA QUESTION DE TIHANA, 31 ANS



L'experte Stéphanie de Schaezen, logopède chez Psychoéducation.be.

Je dirais qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter avant 5 ans. Vers 5 ans, si l'enfant continue de mal articuler, on peut en parler au médecin qui va sans doute demander un bilan chez un ou une logopède. L'idéal étant que cela soit soigné avant la première primaire, car à ce moment-là, il faut commencer à bien distinguer les différents sons sous peine de les confondre au moment de les écrire. Le traitement est généralement très rapide. Il s'agit le plus souvent d'une mauvaise position de la langue ou d'une langue hypotonique (qui manque de tonus), que des petits exercices permettent de tonifier. Cela peut arriver notamment quand l'enfant suce souvent sa tétine ou son pouce, qu'il ne mastique pas assez (qu'il boit encore beaucoup de biberons) ou qu'il manque de tonus en général.



L'experte Marie Moussiaux, coach parentale au CentrEmergences Etterbeek, centremergences.be.

Mon ex-mari est violent, je ne suis pas à l'aise quand mes enfants sont chez lui.

(Leslie, 39 ans)

Madame, votre malaise est légitime, la violence intrafamiliale a des répercussions psychologiques (cauchemars, troubles du sommeil, agressivité, etc.) et les neurosciences nous apprennent qu'elle a aussi un impact sur le développement cérébral et ce, dès la conception même de l'enfant. Face à la violence, celui-ci va se positionner dans la dynamique familiale parfois en protecteur du parent jugé « le plus faible » ; parfois en tentant d'apaiser le parent



impulsif. Quoiqu'il en soit, ces rôles vont prendre une énergie considérable, empêchant l'enfant de l'investir ailleurs, dans les apprentissages par exemple. Pour évaluer au mieux les risques actuels pour vos enfants, il est important de savoir à quel type d'actes violents vous faites référence. La première étape dans ce type de situation est de déposer plainte à la police. Ensuite, en Belgique, ces situations sont d'abord traitées par le Service d'aide à la jeunesse (SAJ) où il y aura une tentative de collaboration avec les parents. Si elle n'aboutit pas, la situation sera orientée vers le tribunal de la jeunesse où le juge prendra des mesures de protection à l'égard des enfants.



L'expert Renaud De Bruyn, expert en déchets et alimentation pour Ecoconso, ecoconso.be.

Est-ce que je peux encore utiliser mes vieux Tupperware ?

(Marie, 61 ans)

Il est logique de s'interroger sur la qualité de ses anciennes boîtes alimentaires en plastique, qu'elles soient de cette célèbre marque ou non... Le plastique a en effet tendance à vieillir, à évoluer, et peut se désagréger. De plus, il est composé de substances qui peuvent migrer vers les aliments quand ceux-ci sont acides, gras et/ou chauds. Or certaines d'entre elles peuvent être cancérigènes ou perturber le système hormonal. En règle générale, si la boîte est vraiment abîmée (griffée à l'intérieur, craquelée, etc.), il vaut mieux arrêter de l'utiliser pour des aliments : des morceaux de plastique pourraient se retrouver dans la nourriture, et chaque griffe augmente la surface entre l'aliment et le plastique et donc le risque de migration. L'idéal est de la remplacer par un contenant en verre ou en inox : ils sont neutres et ont une durée de vie pratiquement illimitée. Vous pouvez conserver vos vieilles boîtes en plastique pour d'autres usages non alimentaires (comme pour le bricolage) ou pour des aliments froids et qui ne sont ni acides, ni gras. Si elles sont trop abîmées pour être conservées, il faudra les recycler (certaines marques les reprennent) ou les jeter dans la poubelle des déchets non triés.

TEXTE JULIE BRAUN